



Bruxelles, le 14 janvier 2022

CM 1156/22

ENFOPOL
JAI

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	lewp.police@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2.281.22.41
Objet:	Groupe "Application de la loi" (Police)
Date:	19 janvier 2022
Heure:	10:00
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT EUROPA Rue de la Loi 155, 1048 BRUXELLES

Format: 1+1 (Présidence 2+2)

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Conséquences de la décision du CEPD sur l'action d'Europol et solutions apportées par la proposition de règlement Europol¹**
 - Présentation par l'agence
 - Questions des délégations
 - Discussion

¹ Europol sera présente uniquement pour le point 2 de l'ordre du jour, afin de faire une présentation et de répondre aux questions des délégations.

3. Proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2016/794 en ce qui concerne la coopération d'Europol avec les parties privées, le traitement de données à caractère personnel par Europol à l'appui d'enquêtes pénales et le rôle d'Europol en matière de recherche et d'innovation

- Questions des délégations²
- Présentation du trilogue (état des négociations)
- Discussion

4. Points divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.

² Présence de l'agence Europol uniquement sur ce temps de questions / réponses.